

ACHAT À DOMICILE OU À DISTANCE

Plus de détails, dans la fiche 6 : Démarchage téléphonique abusif

- **Recevoir moins d'offres commerciales par internet**

De plus en plus de messages commerciaux sont adressés par courrier électronique. Pour éviter de les recevoir, vous devez en général cliquer sur un lien souvent situé en bas du message commercial, qui vous propose de vous désabonner.

Si vous recevez une offre ou un email d'un site qui vous semble frauduleux et qui vous demande vos coordonnées bancaires, ne répondez pas et transférez le message à www.signal-spam.fr.

Bon à savoir : faites vos achats internet uniquement sur des sites sécurisés dont l'adresse commence par https avec un cadenas et n'enregistrez jamais vos coordonnées bancaires en ligne.

7. En cas de doute ou d'abus

Si vous pensez avoir été victime d'un démarchage abusif, contactez au plus vite :

- UFC Que choisir : Infos sur les droits et obligations des consommateurs à La Rochelle (accueil téléphonique de 9h30 à 12h du lundi au vendredi au 05 46 41 53 42)
- Unité départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes à La Rochelle (accueil téléphonique le lundi et vendredi de 14h à 17h30 au 05 46 28 03 30)
- La Gendarmerie ou le bureau de police le plus proche en composant le 17.